



AVEF 34 rue Breguet 75011 PARIS

Tel. : +33(0)1 44 93 30 51

avef.paris@wanadoo.fr

www.avef.fr

L'AVEF : présentation

L' « **Association Vétérinaire Equine Française** » est une association de type loi 1901, à but non lucratif, fondée en 1965.

« *Les relations courtoises entre confrères ayant une activité en médecine et chirurgie équine, l'enrichissement scientifique et technique par l'échange* » sont restés les principes fondamentaux de l'association. Depuis, l'AVEF a développé son activité, notamment dans la formation continue, mais aussi dans différentes actions de valorisation, de défense et de représentation de la profession.

Aujourd'hui, l'AVEF compte **600 adhérents, vétérinaires** praticiens ou universitaires intéressés par le cheval, ayant une activité en **médecine et chirurgie vétérinaires équines**, à temps complet ou en complément d'une activité rurale ou canine. L'ensemble des adhérents est réparti sur tout le territoire national et dans de nombreux pays francophones.

En 2003, au sein des quatre écoles vétérinaires françaises et de la faculté vétérinaire de Liège, est née l'**AVEF JUNIOR**, véritable relais de l'AVEF auprès de nos jeunes futurs confrères. Nous sommes ainsi à leur côté lors de journées de formation spécialisées réalisées à leur demande en complément de leur cursus. Cette complémentarité apportée par les praticiens à la formation dispensée par les universitaires améliore le niveau de connaissances et de pratique des étudiants. Nous préparons ainsi à la fois l'avenir de la profession au plus près des préoccupations du terrain et l'avenir de l'association. L'AVEF Junior compte plus de **200 adhérents** parmi les étudiants des quatre écoles françaises et de celle de Liège.



L'AVEF, fonctionnement

Les actions engagées par l'AVEF reposent sur un **conseil d'administration de 15 membres** élus parmi les adhérents et renouvelables par tiers tous les trois ans.

Les programmes scientifiques des formations sont validés par un **Conseil Scientifique et Pédagogique** garant de la validité scientifique des formations proposées. **L'AVEF est de plus accrédité par le Conseil National Vétérinaire de la Formation Continue et Complémentaire**

Le conseil Scientifique attribue également chaque année un prix de thèse et une bourse de recherche AVEF afin de soutenir concrètement les travaux scientifiques.

Des **Groupes de travail** sont régulièrement constitués pour répondre aux questions d'actualité de l'activité vétérinaire :

- Groupe de travail sur l'acte vétérinaire
- Groupe de travail sur l'usage raisonné des antibiotiques
- Groupe de travail sur le statut de Vétérinaire Equin Qualifié,
- Groupe de travail sur le Bien être animal
- Groupe de travail sur l'éthique

Pour ne citer que ceux-là.

L'originalité du fonctionnement de l'AVEF réside, pour bonne part, dans l'existence de ses **Commissions**. Elles permettent à tout adhérent, d'intégrer un groupe, travaillant sur un thème qu'il affectionne, en prenant en charge des responsabilités à la hauteur de sa motivation et de sa disponibilité. Le responsable de chaque commission est le rapporteur des travaux du groupe.

Les commissions ont notamment pour mission de

- faire le point sur les sujets-qui les concernent lorsque nécessaire
- d'alimenter les organes de communication interne de l'AVEF : Site et Lettre de l'AVEF où un emplacement dédié est prévu afin de valoriser leur travaux auprès

des adhérents de l'AVEF et de stimuler le travail associatif et son impact potentiel auprès de la profession ou des institutionnels.

- animer des échanges et débats lors des journées annuelles de l'AVEF
- participer et faire valoir la formation continue (EPU, journées spécialisées...)
- identifier des interlocuteurs AVEF dans leur domaine de prédilection afin de faciliter les contacts lorsque les adhérents souhaitent des renseignements.

Il y a 23 Commissions : Alimentation, Anesthésie, Bien être et Comportement, Chirurgie, Dentisterie, Dermatologie, Anti-Dopage, Elevage et reproduction, Gestion de Clientèle, Juridique, Locomotion, Maladies génétiques et hérédité, Maladies infectieuses et parasitaires, épidémiologie, Maréchalerie, Médecine factuelle, Médecine interne, Médecines non conventionnelles, Médecine sportive et endurance, Ophtalmologie, Responsabilité Civile Professionnelle, Thérapeutique, Vétérinaires d'hippodrome.

L'AVEF et la formation continue des vétérinaires équins.

L'un des objectifs principaux de l'AVEF est la formation continue. Ce rôle est fondamentalement inscrit dans les statuts de l'association.

L'AVEF est accrédité par le Conseil National Vétérinaire de la Formation Continue et Complémentaire www.cnvfcc.veterinaire.fr pour délivrer des points de formation continue.

bordeaux.fr



38^{èmes} journées annuelles



ASSOCIATION VETERINAIRE EQUINE FRANCAISE



avec la participation de l'AVEQ

8 au 10 novembre 2010



Les « Journées annuelles de l'AVEF » sont l'évènement majeur de notre association et l'occasion d'un **congrès à vocation d'échanges scientifiques**. Il réunit des **conférenciers d'Europe et d'outre-Atlantique** et constitue **le rendez vous de la profession vétérinaire équine francophone** en Europe.

Les journées annuelles AVEF réunissent chaque année environ 700 **participants**. Elles permettent aux praticiens équins d'échanger des connaissances avec l'élite de la profession vétérinaire équine, française ou étrangère, universitaires ou spécialistes ainsi qu'avec les partenaires (fournisseurs de matériels, industriels pharmaceutiques, institutionnels..).

Cette formation est validante pour les vétérinaires et permet l'attribution de points de formation continue. Ces points sont comptabilisés et déclarés par l'AVEF auprès du CNVFCC (accessibles à tout vétérinaire en exercice sur le site www.cnvfcc.veterinaire.fr).

L'AVEF est la première association vétérinaire à retranscrire sur DVD, l'intégralité des conférences de ses deux principaux congrès annuels, « Les journées annuelles » et le « Congrès de Roissy ». Ainsi pour les praticiens participants, l'information devient ensuite accessible en continu.



Que ce soit lors des journées annuelles, ou lors des autres congrès et Enseignements post-universitaires, l'objectif est toujours d'apporter à la fois les informations techniques que chaque adhérent pourra mettre en application dans sa pratique quotidienne, et de faire le point sur les avancées scientifiques en médecine et chirurgie équine.

La presse professionnelle et spécialisée se fait régulièrement le relais de ces évènements.

L'AVEF apporte parfois aussi son soutien à des formations continues de qualité, organisées par d'autres structures professionnelles.

L'AVEF et le monde du Cheval

En tant qu'organisme représentant les vétérinaires équins, l'AVEF souhaite donc être accessible aux **professionnels des différentes disciplines sportives équestres et au grand public** pour toute question relative à la santé du cheval.

L'AVEF organise tous les deux ans, une journée d'information sur la santé du cheval destinée aux **socioprofessionnels de la filière équine**. Ces journées, organisées en marge des « Journées annuelles de l'AVEF » sont l'occasion de diffuser de l'information scientifique et technique et de répondre aux attentes nombreuses de ces acteurs.

L'AVEF est présente chaque année, au **salon du Cheval** comme tout acteur incontournable de la filière cheval. Ainsi « **LES EQUIRENCONTRES AVEF** », en partenariat depuis 2008 avec MERIAL, sont devenues incontournables pour le grand public et la presse.



L'AVEF est également présente au **SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE à PARIS** aux cotés des institutions de la Profession vétérinaire. Ce rendez-vous incontournable, salon parisien le plus fréquenté en termes d'entrées, est l'occasion de promouvoir le rôle et la particularité du vétérinaire équin auprès du Public et des Eleveurs de chevaux.



L'AVEF a permis la réalisation de nombreux projets :

- Livre « Les Maladies du Cheval » aux éditions EDITAGRI
- Guide conseil sur le Poulinage en partenariat avec VIRBAC SANTE ANIMALE
- Affiche FFE destinée aux établissements d'enseignement d'équitation
- Guide de bonne pratique dans les écuries
- Fiche d'information Anti-Dopage
- Le BSE « **Bilan Sanitaire d'Ecurie** »



A l'heure du développement du cheval de loisir, l'AVEF est consciente de **son rôle d'information et de vulgarisation scientifique**.

L'AVEF et la filière équine

L'une des missions primordiales de l'AVEF est de faire entendre la voix des vétérinaires équins en se positionnant comme **interlocuteur privilégié auprès des structures institutionnelles ou associatives du monde du cheval**.

Au quotidien, l'AVEF travaille aux côtés du Conseil Supérieur de l'Ordre des Vétérinaires, du Syndicat des Vétérinaires d'Exercice Libéral, des Groupements Techniques Vétérinaires,

Nous avons été et sommes impliqués dans tous les domaines de réflexion sur le présent et l'avenir de notre profession:

- Exercice illégal de la profession
- Réflexion sur la démarche qualité (association Qualitevet),
- Evolution des pratiques en matière de radioprotection
- Gestion des déchets d'activité de soins,
- Lutte contre le dopage,
- Création d'une liste des vétérinaires réalisant les soins en dentisterie équine.
- Création d'une liste de vétérinaires ostéopathes

Notre objectif est également d'entretenir des contacts et des discussions constructives et continues avec les représentants du pouvoir public que sont le MAP (Ministère de l'Agriculture et de la Pêche), la DGAL (Direction Générale de l'Alimentation), la DGER (Direction Générale de l'Enseignement et de la recherche), l'IFCE (Institut Français du Cheval et de l'Equitation, anciennement Haras nationaux), les instituts de recherche, les Ecoles Vétérinaires.

L'AVEF est à l'origine du premier **Réseau d'Epidémiosurveillance de la Pathologie Equine (RESPE)**, association 1901 regroupant les **organismes sociaux professionnels de la filière équine**. Avec plus de 250 vétérinaires sentinelles, le RESPE est reconnu par le ministère de tutelle comme un outil indispensable de veille sanitaire pour les maladies équines à l'échelle de tout le territoire. L'efficacité du réseau constitué par les vétérinaires praticiens est ainsi mise en avant.



www.respe.net

Le RESPE est le premier réseau d'épidémiologie-surveillance européen en pathologie équine fondé sur un réseau de Vétérinaires Sentinelles (VS). Actif depuis 1999, l'intérêt du RESPE est reconnu, tant au niveau local pour les vétérinaires praticiens, qu'au niveau régional, national et international pour tous les acteurs de la filière équine et pour les responsables en charge de missions sanitaires dans cette espèce. Le RESPE, issu du travail bénévole de la commission « Maladies Infectieuses et parasitaires » de l'Association Vétérinaire Equine Française (AVEF), est devenu le 08 avril 2008, un réseau indépendant (association loi 1901) de veille et d'alerte sanitaire en pathologie équine, réunissant en son sein l'ensemble de la filière et travaillant à son service.

Objectifs du réseau

Le RESPE a un quadruple objectif :

- 1) Assurer une veille sanitaire des maladies équines en particulier celles présentant une contagiosité importante, occasionnant des pertes économiques majeures ou présentant un risque en santé publique. Cette veille sanitaire est assurée au travers de quatre sous réseaux :
 - le sous réseau « Syndrome respiratoire aigu »
 - le sous réseau de « Myopathie atypique »
 - le sous réseau « Syndrome nerveux »
 - le sous réseau « Avortement »
- 2) Développer un réseau de compétences vétérinaires permettant une collecte rapide d'informations épidémiologiques et leur diffusion à l'ensemble de la filière
- 3) Alerter les autorités sanitaires, les socioprofessionnels et les pouvoirs publics le cas échéant
- 4) Gérer les crises sanitaires hors maladies réglementées grâce à un réseau d'alerte et la constitution d'une cellule de crise

Fonctionnement du réseau

Le fonctionnement du réseau sur le terrain est assuré par plus de 250 Vétérinaires Sentinelles (VS) qui sont des vétérinaires praticiens et volontaires répartis sur plus de 81 départements.

Leur rôle principal est de remonter au quotidien, vers le RESPE, les suspicions de maladies suivies par l'un des sous réseaux rencontrées sur le terrain.

Lors de suspicion de l'une des pathologies, le VS effectue les prélèvements requis, définis dans un protocole clairement établi et diffusé pour chacun des sous réseaux. Ceux-ci sont ensuite adressés à un laboratoire partenaire avec une fiche de déclaration standardisée disponible sur ce site et faxée au RESPE.

Les résultats des analyses parviennent ensuite au RESPE ainsi qu'aux Vétérinaires Sentinelles ; en cas de positif, le RESPE est prévenu dans les meilleurs délais par téléphone ou par mail. Le réseau diffuse alors une alerte anonyme à l'ensemble de ses contacts pour informer, appeler à la vigilance et éventuellement proposer certaines mesures sanitaires.

Lors d'épizootie, le RESPE assure alors un suivi renforcé du ou des foyers, informe régulièrement la filière, peut mener des enquêtes sur le terrain et déclenche dans les cas extrêmes, une cellule de crise qui coordonne l'ensemble des mesures.

Le RESPE est également une plateforme relayant les informations sur les maladies réglementées et est, à ce titre, le relai officiel de la DGAL et des DDPP.



L'AVEF collabore étroitement avec la LIGUE FRANCAISE DE PROTECTION DU CHEVAL notamment pour les sujets tels que :

- Le Bien être animal
- Gestion de la fin de vie
- Guide de bonne pratique pour les détenteurs de chevaux
- Réseau de veille sur la maltraitance aux chevaux.

L'AVEF collabore également avec l'**institut du droit équin (IDE)** aux côtés d'avocats spécialistes, notamment pour tous les sujets ayant rapport au droit équin et suit ainsi l'évolution de la jurisprudence.

L'AVEF est représentée dans les **Conseils des équidés**, structures politiques consultatives des Conseils Régionaux.

L'AVEF entretient des relations privilégiées avec les partenaires que constituent les **laboratoires pharmaceutiques**

- Les formations AVEF sont l'occasion de réunir adhérents et partenaires dans une ambiance conviviale de travail
- L'AVEF a obtenue en 2010 le maintien de la phenylbutazone dans l'arsenal thérapeutique du vétérinaire équin.

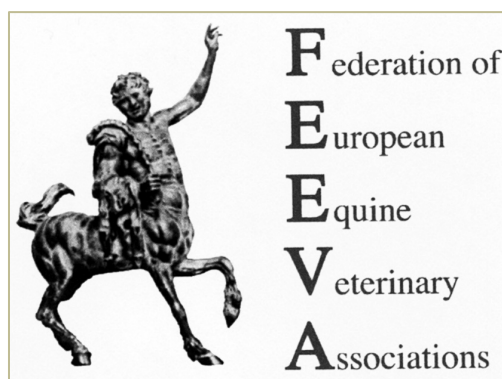
L'AVEF, relations internationales

L'AVEF est aussi une structure tournée vers l'international

Les « **journées annuelles de l'AVEF** » accueillent, chaque année, des conférenciers belges, canadiens, suisses, anglo-saxons,....

Membre de la FVE (**Federation of Veterinarians of Europe**), nous entretenons avec nos homologues européens des relations déterminantes pour notre avenir.

La FEEVA (**Federation of European Equestrian Veterinary Association**), branche équine de la FVE sollicite l'AVEF pour toute les questions d'envergure européenne : la spécialisation, l'épidémiosurveillance des maladies infectieuses, la notion de Bien-être animal,



Le Congrès européen de l'année 2006 « FEEVA meeting of the year », a été organisé par l'AVEF.

L'AVEF entretient des contacts permanents notamment avec

- La **SIVE**, Association vétérinaire équine italienne
- L'**ASME**, Association Suisse de Médecine Equine
- L'**OMVQ** (Ordre des Médecins Vétérinaires du Québec) et l'**AVEQ** (Association des Vétérinaires équins du Québec)
- L'**AAEP** (American Association of Equine Practitioners)
- La **REVA** (Russian Equine Vet Association)
- La **WEVA** (World Equine Veterinary Association)

L'AVEF a organisé en 1999 le congrès mondial des vétérinaires équin à Paris. L'AVEF participe activement chaque année aux congrès WEVA.

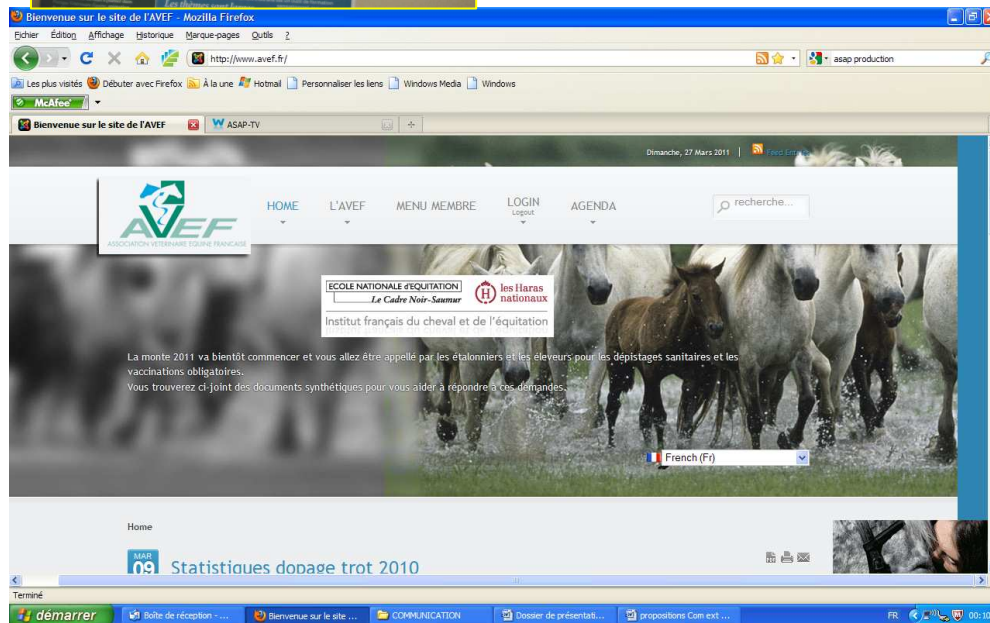


Les outils de communication AVEF

L'AVEF s'est dotée d'outils de communication interne variés.

La « **Lettre de l'AVEF** » créée en 1994 est le bulletin de liaison principal de l'association.

Editée à 3 numéros par an, la lettre propose des rubriques couvrant l'actualité, les sujets politiques et scientifiques du moment, les annonces, résultats de travaux des commissions et compte-rendu des AVEF Juniors.



Depuis 1997, le site Internet www.avef.fr propose des informations d'actualité, des comptes-rendus complets de conférences, les travaux des commissions, l'agenda et la lettre de l'AVEF on line. De nombreux liens sont proposés vers d'autres sites : WEVA, AAEP, FEEVA, Point vétérinaire, RESPE,

Un accès sécurisé est réservé aux adhérents mais **une partie du site reste libre d'accès au public** et permet d'accéder à la liste des vétérinaires de l'AVEF, à la liste des

vétérinaires pratiquant la dentisterie équine, à diverses informations scientifiques et techniques.

Depuis 2004, la « **e-lettre AVEF** », lettre électronique bimestrielle de l'association est envoyée à tous les vétérinaires équins répertoriés, afin de les informer en temps réel des actualités du monde vétérinaire équin.

A l'heure de la « net-communication », l'AVEF dispose ainsi d'outils efficaces pour diffuser l'information auprès de ses adhérents.

La **revue « Pratique vétérinaire Equine »**, créée en 1969, est le trait d'union historique entre les membres de l'association. C'est une revue de formation continue, à comité de lecture, publiée trimestriellement avec un numéro spécial supplémentaire annuel. L'ouverture vis-à-vis de pays francophones (Canada, Suisse, Belgique,...) donne à PVE une envergure internationale. Ce vecteur de la connaissance et de l'information propose articles, résumés de conférences et références bibliographiques.

L'AVEF, Les contacts

NOM	FONCTION	ADRESSE	TÉLÉPHONE	FAX	E-MAIL
GAUCHOT Jean-Yves	Président	Clinique Vétérinaire 83, route de Paris 24 260 LE BUGUE	+33(0) 5 53 07 22 04	+33(0) 5 53 07 87 19	jygauchot@wanadoo.fr
CORDE Richard	Vice Président	Clinique Vétérinaire de Grosbois Domaine de Grosbois 94470 - BOISSY ST LEGER	+33(0) 1 45 69 65 39	+33(0) 1 45 69 00 10	richardcorde@wanadoo.fr
PECHAYRE Michel	Responsable congrès	Clinique Vétérinaire des Aigles 2, rue Charles Pratt 60260 - LAMORLAYE	+33(0) 3 44 21 97 97	+33(0) 3 44 21 93 02	mpechayre2@wanadoo.fr
LAUNOIS Thomas	Secrétaire Général				thomas.launois@orange.fr
SCICLUNA Claire	Trésorière	Clinique Vétérinaire du Plessis Avenue Foch 60300 - CHAMANT	+33(0) 3 44 32 21 25	+33(0) 3 44 32 21 26	clinvetplessis@wanadoo.r
LOUF Charles-françois	Webmaster Président Conseil Scientifique	Clinique Vétérinaire – 48, rue André Vitu 88000 EPINAL	+33(0) 3 29 34 01 01	+33(0) 3 29 31 01 85	cflouf.ichamouton@wanadoo.fr
DESBROSSE Francis	Responsable des commissions	Clinique Vétérinaire La Brosse 18, rue des Champs 78470 - ST LAMBERT DES BOIS	+33(0) 1 34 61 75 86	+33(0) 1 34 61 22 32	f.desbrosse@wanadoo.fr
BOUREAU Vincent	Responsable communication et publications	Clinique Vétérinaire La Châtaigneraie 329, Route de La Châtaigneraie 44240 - SUCE SUR ERDRE	+33(0) 2 40 77 71 79	+33(0) 2 40 77 95 66	vincent.bureau@cegetel.net
COUROUCE- MALBLANC Anne	Responsable AVEF Junior	ENV de Nantes Atlanpôle - La Chantrerie BP 40706 44307 - NANTES cedex 03	+33(0) 2 40 68 78 40	+33(0) 2 40 68 76 65	annemalblanc@wanadoo.fr
BETSCH Jean Marc	Membre CA	Clinique Vétérinaire de Méheudin 61150 - ECOUCHE	+33(0) 2 33 35 13 48	+33(0) 2 33 39 27 05	jm.betsch@wanadoo.fr
DENOIX Jean-Marie	Membre CA	CIRALE – IPC RN 175- Dozule 14430 - GOUSTRANVILLE	+33(0) 2 31 27 85 55	+33(0) 2 31 27 85 87	denoix@vet-alfort.fr
FORTIER Guillaume	Vice Président CA	Laboratoire Frank Duncombe 1, route de Rosel 14053 - CAEN Cedex 4	+33(0) 2 31 47 19 19	+33(0) 2 31 47 19 49	g.fortier@cgl4.fr
FOURSIN Marc	Membre CA	Clinique Vétérinaire de le Boisrie 61500 – CHAILLOUÉ * (ne pas laisser de message)	+33(0) 2 33 27 86 19	+33(0) 2 33 27 43 46	m.foursinclin@aol.com
MICHELON CHOLLET Elodie	Membre CA				chollet.elodie@wanadoo.fr
HASDENTEUFEL Marc	Membre CA				marc.hasdenteufel@wanadoo.fr
DEVERLY Paulina	Secrétariat	AVEF 34 rue Breguet 75011 PARIS	+33(0) 1 44 93 30 51	+33(0) 1 43 48 37 23	avef.paris@wanadoo.fr

